

Ordre du jour AGO COMAR 12/05/17

- Examen du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2016 ;
- Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2016 ;
- Approbation s'il y a lieu des états financiers arrêtés au 31/12/16 ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2016 ;
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration ;
- Fixation de la rémunération du Comité d'Audit pour l'exercice 2017 ;
- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2017 ;
- Questions diverses.

PROJET DE RESOLUTIONS

(AGO DU 12/05/2017)

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « CO.M.A.R », réunie le vendredi 12 Mai 2017 à 17 heures 30 minutes au siège de la société, Avenue Habib Bourguiba, Immeuble COMAR, 1001 Tunis, et après lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et du rapport général des co-commissaires aux comptes pour l'exercice 2016, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2016, tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion dudit exercice.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes relatif aux conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales approuve les dites conventions et approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant dans ledit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'arrivée à échéance des mandats d'administrateurs de Messieurs Hakim BEN YEDDER, Rachid BEN JEMIA, Karim BEN YEDDER, Bernard MARSEILLE et la Société Parcs d'Engins Industriels et Agricoles « PARENIN » lors de la présente assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, en qualité d'administrateurs pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2019

-
-
-
-

En conséquence, la composition du Conseil d'Administration sera comme suit :

Administrateur	Echéance du mandat, qui prendra fin lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de :
- Monsieur Rachid BEN YEDDER	2017
- Monsieur Nabil BEN YEDDER	2017
- Monsieur Hakim BEN HAMOUDA	2017
- - Monsieur Ahmed ABDELKEFI	2018
- - SICOF	2018
- AXA	2018
- AXA (2ème siège)	2018
.....	2019
.....	2019
.....	2019
.....	2019
.....	2019

Mise aux voix cette résolution est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport présenté en application des dispositions des articles 192 et 209 du Code des Sociétés Commerciales et concernant les fonctions de direction occupées par les administrateurs dans d'autres sociétés.

**COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES – COMAR-
S.A. AU CAPITAL DE 50.000.000 DE DINARS
Immeuble COMAR, Avenue Habib BOURGUIBA, 1001 TUNIS**

Mise aux voix cette résolution est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du bénéfice de l'exercice, s'élevant à **30 027 355,929 dinars**, telle qu'elle a été proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

Résultat Net	30 027 355,929
Réserve Spéciale d'investissement	-6 770 400,000
Bénéfice distribuable	23 256 955,929
Réserve pour toutes éventualités	23 256 955,929

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant total des dividendes à distribuer aux actionnaires à quinze millions de dinars et ce, par prélèvement sur les réserves pour toutes éventualités provenant des résultats des exercices antérieurs à 2014 et faisant partie des fonds propres distribuables en franchise de retenue à la source, par conséquent le nouveau solde des réserves pour toutes éventualités antérieures à 2014 se présente comme suit :

- Solde de la réserve pour toutes éventualités au 31/12/2013	:	29 766 965,414
- Dividendes de l'exercice 2016	:	- 15 000 000,000
- Solde	:	<u>14 766 965,414</u>

Et fixe la date de mise en paiement des dividendes au

Mise au vote, cette résolution est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence pour l'exercice 2017 à 160 000,000 dinars bruts.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération du comité permanent d'audit pour l'exercice 2017 à 36 000,000 dinars bruts.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à

NEUVIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à toute personne mandatée par lui, sous sa responsabilité, pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à